

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



BORDEAUX, LE 15 JANVIER 2016

## ZAC SAINT JEAN BELCIER 1<sup>ière</sup> ÉTAPE DE L'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL BORDEAUX EURATLANTIQUE

En décembre 2015 sont intervenues les signatures des premiers actes de vente entre SNCF IMMOBILIER et l'EPA Bordeaux Euratlantique, portant sur la cession de terrains ferroviaires nécessaires à la réalisation de la ZAC Bordeaux Saint Jean Belcier.

Les deux signataires représentés par Fadia Karam directrice du développement de SNCF Immobilier, et Stephan de Faÿ directeur général de l'EPA Bordeaux Euratlantique affichent leur volonté commune de faciliter et d'avancer dans la réalisation du grand projet urbain porté par l'EPA Bordeaux Euratlantique..

C'est au final près de 13 ha d'emprises ferroviaires qui sont cédés. Il s'agit de la phase 1 des cessions prévues au protocole signé en 2014. Ces premières ventes ne concernent que AMEDEE (6,6 ha) et ARMAGNAC (6,1 ha). Cet important foncier, propriété des Etablissements Publics Ferroviaires SNCF Mobilités, SNCF Réseau et géré par la nouvelle branche immobilière du groupe SNCF, va contribuer au programme d'aménagement urbain de la ZAC Saint Jean Belcier (à la superficie de 144,3 hectares et située sur le territoire de la Commune de BORDEAUX, couvrant notamment les secteurs dits « Amédée Saint-Germain », « Armagnac » et « Gattebourse »).

Le volume des emprises ferroviaires (bâties non-bâties) qui seront cédées au total d'ici 2018 par le groupe SNCF :

- dans le secteur Armagnac (qui représente environ 20 ha) : 14,8 hectares
- dans le secteur Gattebourse (qui représente environ 8 ha) : 4,5 hectares environ
- dans le secteur Amédée Saint-Germain (qui représente 11 ha) : 6,5 hectares environ.

CONTACT PRESSE :

Catherine SOUCHON : 06 86 87 83 66 – [catherine.souchon@sncf.fr](mailto:catherine.souchon@sncf.fr)

- **Rappel ZAC Bordeaux ST Jean Belcier**

Le programme prévisionnel des constructions à édifier portant sur 684 000 m<sup>2</sup> de Surface de Plancher de Construction, répartie comme suit :

- 285 000 m<sup>2</sup> de bureaux
- 320 000 m<sup>2</sup> de logements
- 15 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités
- 15 000 m<sup>2</sup> de commerces
- 47 000 m<sup>2</sup> d'hôtels
- 50 000 m<sup>2</sup> d'équipements publics et collectifs
- 28 000 m<sup>2</sup> d'équipements de santé.

- **Rappel du contexte bordelais**

L'arrivée à moyen terme de trois lignes à grande vitesse à BORDEAUX, l'accroissement attendu tant du trafic grandes lignes que du trafic régional offre à l'agglomération de BORDEAUX l'opportunité de renforcer sa position de grande métropole européenne.

La poursuite de cet objectif conduit à envisager une profonde mutation de divers secteurs de l'agglomération bordelaise, visant à :

- développer un quartier d'affaires à proximité de la gare St Jean ;
- densifier en habitat et équipements le cœur de l'agglomération ;
- réaliser des espaces publics de qualité dans des secteurs qui en sont dépourvus.

## ZAC St Jean Belcier



Le domaine Amédée Saint-Germain



euratlantique

Le domaine Armagnac  
Le pôle d'affaires et de commerces



23

euratlantique

CONTACT PRESSE :

Catherine SOUCHON : 06 86 87 83 66 – [catherine.souchon@sncf.fr](mailto:catherine.souchon@sncf.fr)